



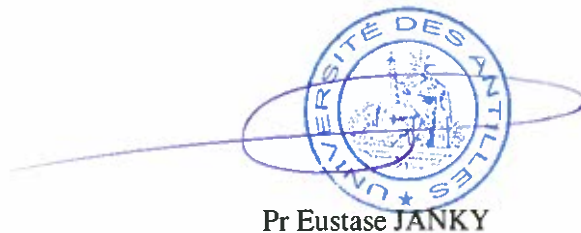
**EXTRAIT DE PROCES-VERBAL
CONSEIL ACADEMIQUE PLENIER DU 13 JUIN 2019
(Présentiel Martinique)**

Objet : Généralisation de l'enseignement à distance pour les Masters de l'établissement

Le Conseil Académique, réuni en formation plénière sous la présidence de Monsieur Eustase JANKY, Président de l'Université des Antilles, statuant sur la demande d'enseignement par visioconférence en Master Mathématiques et applications, a validé le principe de l'enseignement à distance pour l'ensemble des Masters de l'établissement.

Fait à Pointe à Pitre, le 17 juin 2019

Le Président de l'Université des Antilles



Pr Eustase JANKY

